



Les agriculteurs agissent pour la qualité de l'eau !

Prochaine campagne d'analyse des effluents le 20 octobre 2022



**Profitez de la prochaine campagne de ramassage
des échantillons d'effluents près de chez vous :**



- le **jeudi 20 octobre** : échantillons à déposer à **Tarcenay** avant 10h30, à **Valdahon** avant 11h, à **Houtaud** avant 11h30, **au Fins (MFR)** avant 12h, au **Russey** avant 13h, à **Maïche** avant 13h30 et à **Belleherbe** avant 14h.

Collecte dans les locaux de **Conseil Elevage 25-90** ou de la **Chambre d'Agriculture**.

A votre disposition auprès de la Chambre d'Agriculture ou de Conseil Elevage :

- Flacons à double fermeture + sachets zip d'emballage pour effluents liquides.
- Sachets seuls pour le fumier ou le compost.
- Fiches de renseignements à compléter



Constituez l'échantillon au plus proche du chantier d'épandage :

Pour du fumier : **idéalement sur la parcelle au moment d'un épandage** ou dans la fumière ou au tas, dans ce cas veillez à prélever à plusieurs hauteurs et profondeurs, mélangez au moins 15 prélèvements pour obtenir environ 1 kg de fumier homogène et représentatif qui sera mis dans un sac de type congélation ou sachet zip.

Pour du lisier : **prélevez de préférence lors d'un chantier d'épandage sinon dans la fosse préalablement brassée** pour obtenir un produit homogène, puis prélevez à différentes hauteurs dans la fosse pour obtenir environ 1 litre de liquide à mettre dans un flacon en plastique.

Les échantillons doivent être prélevés au maximum 24h avant la collecte et conservés au frais. Au-delà de ce délai il est impératif de les congeler.



Coût par analyse : 75 € HT (collecte, envoi, analyse par le laboratoire et conseil agronomique).
Renseignements : Didier Tourenne, Chambre d'Agriculture 25/90, au 03.81.65.52.93.



ACTE : invitation le 19 octobre matin à Arc-sous-Cicon



Une matinée ACTE (Alliance Conseil Elevage et Chambre d'Agriculture) à destination des éleveurs est organisée le mercredi 19 octobre, au Gaec de la Voie Lactée, à Arc-sous-Cicon, à partir de 9h30. Au programme :

- Monitoring de vos troupeaux grâce aux capteurs Medria,
- Conduite de vos prairies, gestion du pâturage avec HappyGrass et séchage en grange solaire,
- Gestion des surfaces fourragères grâce aux drones.

Les bonnes pratiques d'épandage en automne

✓ Pensez à bien vider les fosses avant l'hiver

Sécheresse estivale : l'été 2022 se situe au même niveau que l'été 2003 avec une succession de canicules, des températures chaudes et un déficit de pluviométrie. Mi-août, on a pu observer une sécheresse généralisée et des prairies grillées sur l'ensemble du massif du Jura, y compris en altitude. Le retour des précipitations abondantes depuis le 14 août a provoqué une importante minéralisation des sols et a permis une pousse exceptionnelle de l'herbe. Les prochains épandages d'effluents devront se faire après ressuyage des sols sur une végétation encore poussante afin de permettre de stocker les éléments fertilisant dans les plantes.



Produits riches en azote rapidement disponibles (lisiers, fientes) : réalisez les épandages sur prairie avant fin octobre ou début novembre selon l'altitude et les conditions climatiques de l'année. Réalisez les épandages lorsque les conditions climatiques seront plus favorables et sur des sols ressuyés. Les épandages de ces produits plus tard en fin d'année, sur une végétation à l'arrêt, seront mal valorisés et le risque d'entraînement par lessivage de l'azote et de la potasse sont importants, ce qui représente une perte économique et une pollution potentielle du karst et des rivières.

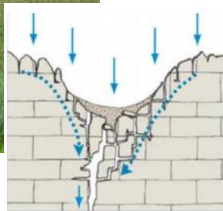
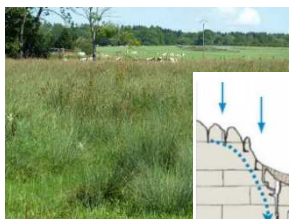
Fumiers ou composts de fumier de bovins : dans ces produits, plus de 90 % de l'azote se trouve sous forme organique. Ils doivent être incorporés par les vers de terre avant d'être minéralisés par les bactéries du sol au cours du printemps (sols réchauffés, aérés) et fournir de l'azote disponible pour les plantes. Nos essais ont montré que les épandages de fumier au cours de l'automne (octobre, novembre) étaient mieux valorisés qu'en sortie d'hiver (voir graphique ci-dessous).



✓ En automne, préférez les épandages liquides sur prairies

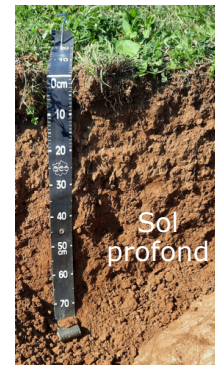
Au cours de l'automne les épandages d'effluents liquides se feront **sur prairies** (elles profiteront mieux des éléments minéraux) et **sur des sols profonds et sains** (> 35 cm). Ces sols figurent **en vert** dans le plan d'épandage. Ils sont plus susceptibles d'absorber les éléments minéraux que les sols superficiels plus sensibles au lessivage de l'azote en fin d'année.

Pas d'épandage d'effluents liquides sur les sols de moins de 20 cm d'épaisseur !



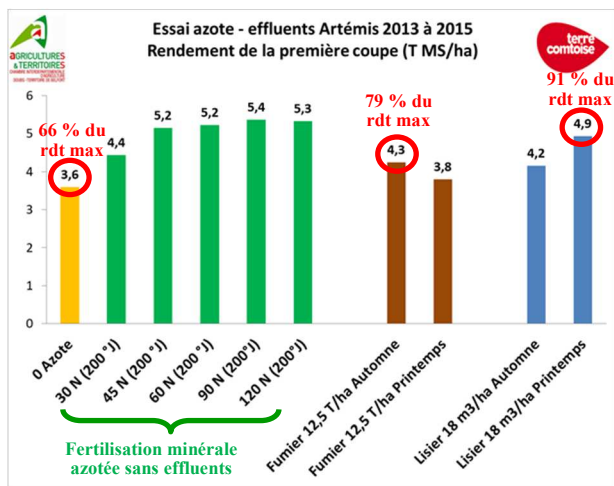
Pas d'épandage à proximité des zones humides, des dolines ou sur les sols en pente !

Pas d'épandage sur les sols très hydromorphes ou saturés en eau !



Attention, les épandages sur neige sont interdits et régulièrement verbalisés !

Prix des engrais : adapter ses pratiques en 2023



Les prairies qui reçoivent régulièrement des effluents d'élevage sont généralement bien pourvues en phosphore (95 % des indices iP sont corrects à excédentaires) et en potasse (70 % des indices iK). **Dans le contexte actuel du prix des engrais, des impasses en P et K minéral s'imposent.**

Les essais sur la fertilisation azotée menés entre 2013 et 2015 dans le Doubs (parcelle à Saône, sol de 50 cm à 450 m d'altitude) ont montré que les sols et les effluents d'élevage permettent de couvrir la majorité des besoins des prairies. Sans aucune fertilisation le rendement de la première coupe a atteint 3,6 T MS/ha contre 5,4 T MS/ha pour les meilleurs rendements (en moyenne sur 3 ans). Les deux tiers du rendement ont été produits par la minéralisation du sol. La modalité avec du fumier à l'automne a permis d'atteindre 4,3 T MS/ha soit près de 80 % du rendement potentiel et la modalité avec du lisier au printemps a permis d'atteindre un peu plus de 90 % du potentiel de la parcelle. **Bien valoriser ses effluents d'élevage (date d'apport, dose/ha,...) c'est économiser des engrais de synthèse !**

La Chambre d'Agriculture vous accompagne dans la valorisation des effluents d'élevage :
Conseil en fertilisation et épandages : Didier TOURENNE au 03.81.65.52.93.
Plan d'épandage : Solène MOREAU au 03.81.49.71.04 ou Emilie GRAS au 03.81.65.52.71
Projets bâtiments : Pierre-Emmanuel JAVEL ou Guillaume GUERRY au 03.81.65.52.76.